



Procès-Verbal du Conseil Municipal

Séance du 07 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 7 avril, à 18 heures et 2 minutes,

Le Conseil Municipal de la commune de Rieux-Minervois, dûment convoqué le 2 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard Yagues, Maire.

Cette séance s'est tenue selon les règles en vigueur, avec public, autorisé à y assister.

Monsieur Le Maire informe les membres de l'assemblée que Monsieur Hugues Saury, conseiller municipal, lui a donné sa procuration et que Monsieur David Arnal arrivera avec 10 minutes de retard.

Monsieur Le Maire procède à l'appel des membres :

17 présents : Mesdames et Messieurs Bernard Yagues, Jean Caballé, Marie-Laure Delquié, Laurent Gimenez, Myriam Cros, Michèle Le Pallec, Renée Crouzal, Patrick Deramez, Thierry Brach, Yolande Calmel, Jean Soler, Patricia Soulié-Lecoules, Raymond Geenen, Béatrice Clabon, Nicolas Torres, Claire Antech, Monsieur David Arnal qui est arrivé à 18 heure 13 minutes et qui prendra part au vote à compter du point N°5.

2 absents : Madame Cécile Fabre, Monsieur Hugues Saury qui a donné sa procuration à Monsieur Bernard Yagues.

Total des membres présents : 17 sur 19.

Total des membres représentés : 18 sur 19.

Le Conseil ayant reconnu que les convocations étaient régulières et que le quorum était atteint, Monsieur le Président déclare la séance ouverte à 18 heures et 2 minutes.

Monsieur Le Maire demande de procéder à la nomination d'un ou d'une secrétaire de séance. Madame Michèle Le Pallec, Conseillère Municipale, est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées (art.5 de la loi du 5 avril 1884).

Monsieur Le Maire remercie les membres de l'assemblée pour leur présence et procède à la lecture de l'ordre du jour :

Point 1) Approbation du Procès-Verbal de la Séance du 29 décembre 2025,

Point 2) Election des membres de la commission d'appel d'offres,

Point 3) Détermination du nombre de membres siégeant au conseil d'administration du CCAS

Point 4) Election des représentants de la commune au conseil d'administration du CCAS,

Point 5) Etablissement de la liste des contribuables présentée à la direction départementale des finances publiques en vue de la constitution de la commission communale des impôts directs,

Point 6) Désignation des représentants aux différentes commissions,

Point 7) Désignation des représentants de la commune au conseil d'administration de l'EHPAD,

Point 8) Désignation des représentants de la commune au conseil d'administration de l'ESAT,

Point 9) Adhésion et désignation des représentants de la commune aux instances de l'Agence Départementale de l'Aude,

Point 10) Désignation des représentants de la commune aux instances du SYADEN,

Point 11) Désignation des représentants de la commune aux instances du Syndicat Intercommunal de Cylindrage,

Point 12) Désignation des représentants de la commune aux instances d'Aude Centre,

Point 13) Désignation du correspondant défense,

Point 14) Indemnités de fonctions des élus municipaux,

Point 15) Questions diverses

Monsieur Le Maire demande si à la lecture de l'ordre du jour, un membre du Conseil tient à faire part d'un conflit d'intérêt avec les points abordés lors du présent Conseil.

Aucun membre du Conseil ne s'étant manifesté, Monsieur Le Maire commence l'ordre du jour :

Point 1) Approbation du Procès-Verbal de la Séance du 29 décembre 2025,

Monsieur Le Maire rappelle aux membres de l'assemblée que le procès-verbal de la séance du 29 décembre dernier leur a été adressé par mail en même temps que la convocation du présent Conseil.

Monsieur Le Maire soumet l'approbation du procès-verbal du 29 décembre 2025 au vote :

VOTE CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 VOTE POUR : 17

Le procès-verbal du 29 décembre 2025 est adopté à l'unanimité.

Point 2) Election des membres de la commission d'appel d'offres

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que la Commission d'Appel d'Offres - CAO aura pour fonctions d'attribuer, au cours du prochain mandat, les marchés dont le montant excède des seuils fixés par la réglementation.

Ces seuils sont à l'heure actuelle de 5 404 000 euros HT pour les marchés de travaux et de 216 000 euros HT pour les marchés publics de fourniture et de service.

L'article L1411-5 du code général des collectivités territoriales fixe la composition de cette commission. Elle est présidée par l'autorité habilitée à signer les marchés, en principe le maire et comprend 4 membres du conseil municipal élus.

Point 4) Election des représentants de la commune au conseil d'administration du CCAS

Comme pour l'élection des membres de la commission d'appel d'offres, la désignation des représentants de la commune au conseil d'administration du CCAS se fait sur un modèle électif, avec dépôt de listes.

Monsieur Le Maire invite ainsi les conseillers à présenter une liste de 4 candidats pour occuper chacun des sièges ouverts par la précédente délibération.

Il n'y a pas lieu cette fois de désigner de suppléants, étant entendu que les sièges laissés vacants en cours de mandat seront attribués aux suivants de liste.

L'élection devant impérativement se dérouler à bulletin secret, Monsieur Le Maire invite les candidats qui veulent présenter une liste à préparer des bulletins au format A5 comprenant tous les candidats de leur liste numérotés dans l'ordre d'attribution des sièges.

La liste proposée est la suivante : Mesdames Renée CROUZAL, Yolande CALMEL, Michele LE PALLEC, Patricia SOULIE LECOULES.

Monsieur Le Maire constate l'arrivée à 18 heures 13 minutes, de Monsieur David Arnal, conseiller municipal. Les bulletins ayant déjà été distribués, Monsieur David Arnal ne peut participer au vote de ce point.

Les élus se lèvent à tour de rôle pour passer dans l'isoloir et déposer l'enveloppe dans l'urne.

Après dépouillement, Monsieur le Maire annonce le résultat du vote :

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 17

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Suite à l'arrivée de Monsieur David Arnal, il peut prendre part au prochain vote.

Point 5) Etablissement de la liste des contribuables présentée à la direction départementale des finances publiques en vue de la constitution de la commission communale des impôts directs,

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que la commission communale des impôts directs a pour fonction d'assister les services fiscaux dans les évaluations foncières et dans leurs travaux relatifs à l'assiette des taxes communales

La composition de cette commission est fixée par l'article 1650 du code général des impôts.

Elle est constituée de huit contribuables titulaires et huit contribuables suppléants qui se réunissent sous la présidence du maire.

La réglementation exige que la commune par la voie de son conseil municipal transmette à la direction départementale des finances publiques une liste de trente-deux contribuables.

Le directeur départemental des finances publiques choisira dans cette liste 8 titulaires et 8 suppléants qui seront invités à siéger aux réunions de la commission

La liste proposée par le conseil municipal ne doit comprendre que des personnes de 18 ans au moins, qui jouissent de leur droit civil, sont inscrites aux rôles des impositions directes locales, sont familiarisées avec les circonstances locales et possèdent des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés.

La liste de ces contribuables est la suivante :

01	Monsieur	MONTPELLIER	André	07/06/1960	2 rue Bataillon du Minervois 11160 RIEUX-MINERVOIS	TF
02	Monsieur	GUILHAUMON	Jean	01/04/1952	62 av. Georges Clémenceau 11160 RIEUX-MINERVOIS	TF
03	Madame	COULON épouse DE LATORRE	Nadine	30/11/1963	15 rue de l'Aubépine 11160 RIEUX-MINERVOIS	TF
04	Monsieur	DELQUIÉ	Jean-Christophe	21/06/1964	1 rue Emile Pouytes 11160 RIEUX-MINERVOIS	TF
05	Madame	BONHOURE	Geneviève	05/05/1943	4 place de l'Eglise Romane 11160 RIEUX-MINERVOIS	TH
06	Madame	VIVAR épouse ZAOUI	Catherine	10/06/1963	7 imp. des Bleuets 11160 RIEUX-MINERVOIS	TF
07	Madame	AMADOR	Priscilla	21/05/1989	3 rue des Bleuets 11160 RIEUX-MINERVOIS	TF
08	Monsieur	DAL ZOTTO	Bernard	12/11/1960	6 place de l'Olivette 11160 RIEUX-MINERVOIS	TF
09	Monsieur	BOSC	Alain	23/01/1970	14 av. Marcel Labatut 11160 RIEUX-MINERVOIS	TF - CFE
10	Madame	LESCURE	Rachel	05/12/1970	11 avenue Louis Cros 11160 RIEUX-MINERVOIS	TH

11	Madame	MAURIES épouse MEYNIEUX	Michèle	25/07/1959	10 chemin de Nore 11160 RIEUX- MINERVOIS	TF
12	Madame	RUMEU épouse RAZAT	Francine	21/05/1960	12 lot. Les Oliviers 11160 RIEUX- MINERVOIS	TF
13	Monsieur	JEAY	Bernard	20/03/1953	9 avenue Louis Cros 11160 RIEUX- MINERVOIS	TF
14	Monsieur	GLILI	Jérôme	13/09/1973	2 rue de la Fontaine d'Agnes 11200 ROUBIA	TH - CFE
15	Monsieur	CAZANAVE	Claude	10/06/1964	8 rue de l'Argent Double 11160 RIEUX-MINERVOIS	TF
16	Monsieur	SOULOUMIAC	Moïse	20/01/1967	59 rue de la Montagne Noire 11160 TRAUSSE- MINERVOIS	TF
17	Madame	JORDAN vve ROSADO	Francine	06/11/1954	21 rue Paul Riquet 11160 RIEUX- MINERVOIS	TF
18	Madame	BACAVE-ESTEVE	Vanessa	14/08/1985	1 rue P & M Curie La Buissonnière 11160 RIEUX-MINERVOIS	TH
19	Monsieur	MOLINA	Philippe	05/12/1966	14 rue de Minerve 11160 RIEUX- MINERVOIS	TF
20	Monsieur	BENNE	André	23/04/1946	5 Horts-Nauts 11160 RIEUX- MINERVOIS	TF
21	Madame	PEIFFER	Marion	19/10/1991	7 rue du Vallon1 1160 RIEUX- MINERVOIS	TH
22	Monsieur	ESPITALIÉ	Sébastien	06/06/1982	3 rue des Pins 11160 RIEUX- MINERVOIS	TF

23	Monsieur	SICARD	Michel	16/10/1950	2 les Coudourals 11160 RIEUX- MINERVOIS	TF
24	Madame	SOUAL épouse PASTOR	Christine	30/08/1967	7 chemin du Vigné 11160 RIEUX- MINERVOIS	TF
25	Madame	BELMAS	Muriel	27/07/1967	31 rue Léon Gambetta 11160 RIEUX-MINERVOIS	TH
26	Monsieur	MASSENET	Arnaud	09/10/1972	27 rue Saint Blaise 11160 RIEUX- MINERVOIS	TF
27	Madame	GUIRAUD	Sylvie	19/11/1964	7 les Coudourals 11160 RIEUX- MINERVOIS	TF
28	Madame	LINGER née DANTON	Chantal	19/04/1952	1 lotissement les Pins 11160 RIEUX- MINERVOIS	TH
29	Monsieur	SARDA	Henri	25/11/1945	21 rue des Lions 11160 RIEUX- MINERVOIS	TF
30	Madame	MONTES épouse CUSTO	Sophie	24/05/1987	10 rue des Lilas 11160 RIEUX- MINERVOIS	TF
31	Monsieur	DESESQUELLE	Gérard	26/10/1943	5 rue Louis Pasteur 11160 RIEUX- MINERVOIS	TF
32	Monsieur	DENIS	Laurent	31/12/1964	11 rue Trencavel 11160 RIEUX- MINERVOIS	TF - CFE

Monsieur Le Maire soumet cette proposition au vote des 18 membres votants:

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 18

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Point 6) Désignation des représentants aux différentes commissions,

Monsieur Le Maire propose à l'assemblée la composition des différentes commissions comme suit :

-COMMISSION des FINANCES

Titulaires : Monsieur Jean CABALLÉ

Madame Marie-Laure DELQUIÉ

Suppléants : Monsieur Laurent GIMENEZ

Madame Béatrice CLABON

Monsieur Le Maire soumet la proposition de cette commission au vote :

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 18

La proposition est adoptée à l'unanimité.

-COMMISSION des TRAVAUX

Titulaires : Messieurs Laurent GIMENEZ

Thierry BRACH

Suppléants : Messieurs Nicolas TORRES

Hugues SAURY

Monsieur Le Maire soumet la proposition de cette commission au vote :

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 18

La proposition est adoptée à l'unanimité.

-COMMISSION SCOLAIRE

Titulaires : Madame Myriam CROS

Monsieur Laurent GIMENEZ

Suppléants : Monsieur Jean SOLER

Madame Yolande CALMEL

Monsieur Le Maire soumet la proposition de cette commission au vote :

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 18

La proposition est adoptée à l'unanimité.

-COMMISSION COMMUNICATION

Titulaires : Monsieur David ARNAL

Madame Michèle LE PALLEC

Suppléants : Monsieur Laurent GIMENEZ

Madame Renée CROUZAL

Monsieur Le Maire soumet la proposition de cette commission au vote :

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 18

La proposition est adoptée à l'unanimité.

-COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

Titulaires : Madame Myriam CROS

Madame Yolande CALMEL

Suppléants : Mesdames Patricia SOULIÉ-LECOULES

Michèle LE PALLEC

Monsieur Le Maire soumet la proposition de cette commission au vote :

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 18

La proposition est adoptée à l'unanimité.

-COMMISSION FÊTES et CÉRÉMONIES

Titulaires : Madame Yolande CALMEL

Monsieur Patrick DERAMEZ

Madame Myriam CROS

Suppléants : Messieurs David Arnal

Jean CABALLÉ

Madame Patricia SOULIÉ-LECOULES

Monsieur Le Maire soumet la proposition de cette commission au vote :

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 18

La proposition est adoptée à l'unanimité.

-COMMISSION URBANISME et ENVIRONNEMENT

Titulaires : Monsieur Jean CABALLÉ

Mesdames Béatrice CLABON

Michèle LE PALLEC

Suppléants : Monsieur Hugues SAURY

Madame Renée CROUZAL

Monsieur Nicolas TORRES

Monsieur Le Maire soumet la proposition de cette commission au vote :

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 18

La proposition est adoptée à l'unanimité.

-COMMISSION CULTURE et TOURISME

Titulaires : Mesdames Michèle LE PALLEC

Renée CROUZAL

Béatrice CLABON

Suppléants : Mesdames Patricia SOULIÉ-LECOULES

Claire ANTECH

Yolande CALMEL

Monsieur Le Maire soumet la proposition de cette commission au vote :

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 18

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Point 7) Désignation des représentants de la commune au conseil d'administration de l'EHPAD

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que le code de l'action sociale et des familles régit la composition des conseils d'administration des établissements publics sociaux et médico sociaux qui relèvent d'une seule commune. Tel est le cas de l'EHPAD de Rieux.

Parmi les membres qui composent ce conseil d'administration, trois représentent la commune dont le maire qui préside les séances.

Il appartient au conseil municipal de désigner les deux autres membres qui représenteront la commune.

Ce sont les candidatures de Mesdames Renée CROUZAL et de Béatrice CLABON qui sont proposées.

Monsieur Le Maire soumet la proposition au vote :

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 18

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Point 8) Désignation des représentants de la commune au conseil d'administration de l'ESAT

Monsieur Le Maire présente aux membres du Conseil que le code de l'action sociale et des familles régit la composition des conseils d'administration des établissements publics sociaux et médico sociaux qui relèvent d'une seule commune. Tel est le cas de l'ESAT de Rieux.

Parmi les membres qui composent ce conseil d'administration, deux représentent la commune dont le maire.

Il appartient au conseil municipal de désigner un autre membre qui représentera la commune C'est la candidature de Madame Michèle LEPALLEC qui est proposée.

Monsieur Le Maire soumet la proposition au vote :

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 18

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Point 9) Adhésion et désignation des représentants de la commune aux instances de l'Agence Technique Départementale de l'Aude (ATD11)

Monsieur Le Maire propose à l'assemblée la candidature de lui-même, Bernard YAGUES, en tant que Titulaire et de Monsieur Laurent GIMENEZ comme suppléant pour siéger à l'assemblée générale de l'ATD 11.

La délibération aura aussi pour objet de confirmer l'adhésion de la commune à cette agence pour la durée du mandat.

Monsieur Le Maire soumet la proposition au vote :

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 18

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Point 10) Désignation des représentants de la commune aux instances du Syndicat Audois d'Énergies et du Numérique - SYADEN,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la candidature de lui-même, Bernard YAGUES, en tant que Titulaire et de Monsieur David ARNAL comme suppléant pour représenter Rieux-Minervois au conseil d'administration du SYADEN.

Monsieur Le Maire soumet la proposition au vote :

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 18

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Point 11) Désignation des représentants de la commune aux instances du Syndicat Intercommunal de Cylindrage (SIC),

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la candidature de lui-même, Bernard YAGUES, en tant que Titulaire et de Monsieur Nicolas TORRES comme suppléant pour représenter Rieux-Minervois au conseil d'administration du SIC.

Monsieur Le Maire soumet la proposition au vote :

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 18

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Point 12) Désignation des représentants de la commune aux instances d'Aude Centre,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la candidature de lui-même, Bernard YAGUES, en tant que Titulaire et de Madame Béatrice CLABON comme suppléante pour représenter Rieux-Minervois au conseil d'administration du Syndicat Aude centre. Monsieur Le Maire soumet la proposition au vote :

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 18

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Point 13) Désignation du correspondant défense,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la candidature de Monsieur Patrick DERAMEZ et soumet la proposition au vote :

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 18

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Point 14) Indemnités de fonctions des élus municipaux,

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que les articles L2123-22 et R2123-23 du code général des collectivités territoriales autorisent la majoration de 15 % des indemnités des élus des communes qui sont le siège du bureau centralisateur d'un canton.

C'est le cas de la commune de Rieux-Minervois qui est le siège du bureau centralisateur du canton du Haut Minervois.

Cette majoration qui nécessite l'aval de l'assemblée s'appliquera à la rémunération brute du maire, des 4 adjoints et des 2 conseillers délégués.

Cette délibération prendra effet de manière rétroactive à la date d'installation du conseil municipal.

Le tableau des Indemnités s'établit comme suit :

Maire : 55.7 % de l'indice brut de la fonction publique

Adjoints : 21.38 % x 5 adjoints 106.90 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Total maximum avant majoration 162.60 de l'indice brut terminal de la fonction publique

Fonction	Taux IB Terminal voté	Majoration voté
Maire	55.7	15%
Adjoint - Maximum 5	17.81	15%
Conseiller municipal délégué (2)	17.81	15 %

Monsieur Le Maire soumet la proposition au vote :

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 18

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Point 15) Questions diverses

Monsieur Le Maire demande aux membres de l'assemblée s'il y a des questions.

Aucune question n'étant posée, Monsieur Le Maire lève la séance à 18 heures et 36 minutes.

Ce compte-rendu fera l'objet d'un affichage à compter du 14 avril 2026.

Fait à Rieux-Minervois, le 09 avril 2026

Michèle Le Pallec, Conseillère Municipale



TABLEAU RECAPITULATIF des DELIBERATIONS**SEANCE du 07 avril 2026**

Délibérations	Intitulé	Décision
n° 03/2026	Election des membres de la commission d'appel d'offres	Voté à l'unanimité
n° 04/2026	Détermination du nombre de membres siégeant au conseil d'administration du CCAS	Voté à l'unanimité
n° 05/2026	Election des représentants de la commune au conseil d'administration du CCAS	Voté à l'unanimité
n° 06/2026	Etablissement de la liste des contribuables présentée à la direction départementale des finances publiques en vue de la constitution de la commission communale des impôts directs	Voté à l'unanimité
n° 07/2026	Désignations des représentants aux différentes commissions	Voté à l'unanimité
n° 08/2026	Désignation des représentants de la commune au conseil d'administration de l'EHPAD	Voté à l'unanimité
n° 09/2026	Désignation des représentants de la commune au conseil d'administration de l'ESAT	Voté à l'unanimité
n° 10/2026	Adhésion et Désignation des représentants de la commune aux instances de l'Agence Technique Départementale de l'Aude	Voté à l'unanimité
n° 11/2026	Désignation des représentants de la commune aux instances du SYADEN	Voté à l'unanimité
n° 12/2026	Désignation des représentants de la commune aux instances du Syndicat Intercommunal de Cylindrage	Voté à l'unanimité
n° 13/2026	Désignation des représentants de la commune aux instances d'Aude Centre	Voté à l'unanimité
n° 14/2026	Désignation du correspondant défense	Voté à l'unanimité
n° 15/2026	Indemnités de fonctions des élus municipaux	Voté à l'unanimité